

# CONSEIL MUNICIPAL

## 29 MARS 2016

Le Conseil Municipal :

A voté le Budget Primitif 2016 de la Commune qui s'élève à 957.880,35 € en dépenses et recettes de fonctionnement et 1.162.425,16 € en dépenses et recettes d'investissement

A proposé le maintien des taux d'imposition et voté pour 2016 les taux suivants :

Taxe d'habitation	:	16,34 %
Foncier Bâti	:	15,46 %
Foncier non Bâti	:	38,80 %

A émis un avis favorable à la proposition de maîtrise d'œuvre du Cabinet GEOUEST, pour les travaux de voirie 2016. Les honoraires s'élèvent à 5,90% du coût prévisionnel des travaux, soit 59.500 € HT x 5,90% = 3.510,50 € HT.

A émis un avis favorable aux travaux de voirie indiqués ci-après : Chemin rural de la Pierre plate aux Cerisiers, voie communale 2016 du pont de la Pelonnière jusqu'au carrefour avec la voie communale 109 (route du village), voie communale n°112 au lieu-dit la Funerie, rue des Jonquilles (trottoirs en enrobés), rue des Noisetiers (1 partie de trottoir en bicouche) et des travaux de point à temps. A chargé le Cabinet GEOUEST de lancer une consultation pour les travaux concernés.

A émis un avis favorable au renouvellement de la convention avec La Poste pour une durée de 4 ans et autorisé Monsieur le Maire à signer ce document.

Après présentation des plans du réaménagement ilot Mairie-Ecole au stade de l'Avant-Projet Définitif (APD) par l'Architecte, a validé cet avant-projet définitif et autorisé Monsieur le Maire à déposer la demande de permis de construire.

A retenu pour l'étude de sol du réaménagement ilot Mairie-Ecole la proposition de IGESOL à Bellevigny, pour un montant de 1.395 € HT.

A désigné Nadine DELAUNAY comme membre suppléant de la commission Tourisme - Equipements touristiques et culturels de La Roche sur Yon Agglomération.

A décidé d'appeler officiellement l'ancienne maisonnette de la gare, lieu-dit « la Gare ».

### INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal a été informé du projet d'enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien à Bournezeau et donnera son avis à la prochaine réunion.

Monsieur le Maire a informé le Conseil que le Plan Communal de Sauvegarde de la Commune a été déposé sur la plate-forme d'échanges.

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal de l'arrêt des subventions du Conseil Départemental pour le programme annuel de voirie et pour le programme « interventions Musique et Danse en milieu scolaire ».

Le Conseil Municipal a pris connaissance du groupement d'achats TELECOM proposé par e-collectivités Vendée qui permettra de faire des économies sur la téléphonie et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention.